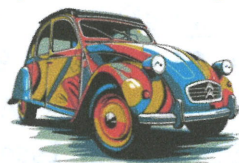


2 CV CLUB



VAROIS

2 CV CLUB VAROIS

Courriel : 2cvclubvarois@gmail.com

Président : Émile FIGHIERA Tel: 06 07 56 10 92

Courrier Secrétariat : Andrée BRIAN

333 Route de Cabasse 83340 FLASSANS sur Issole

Courriel : andreebrian@gmail.com - Tel : 06 08 42 34 38

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES MEMBRES selon PV d'AG du 24/01/2026

Association loi 1901 inscrite au RNA sous le N° W832013091 - Siren : 988050498 - Siret : 98805049800019

N° EORI : FR98805049800019 - TVA Intracommunautaire : FR92988050498

Préambule : La charte a pour but de définir et garantir l'état d'esprit du 2cv Club Varois.

La charte de bonne conduite de l'association a pour objet de définir les règles et principes qui régissent les rapports entre les membres de l'association et ceux qui existent entre les membres et l'association.

1 - Les relations entre les membres et le Club

Chacun est le bienvenu au 2cv Club Varois, propriétaire ou pas, quelle que soit son auto, sa motorisation ou l'usage qu'il en fait.

Ces éléments ne peuvent donner lieu à quelque forme de hiérarchie entre les membres. Tous les membres ont strictement les mêmes droits et les mêmes obligations vis à vis du 2cv Club Varois.

Le nom de l'association « 2cv Club Varois », comme son logo, ne pourront en aucun cas être utilisés pour le propre bénéfice d'un membre ou d'un tiers sans l'accord express du bureau.

Si un membre a connaissance d'un problème risquant de perturber le bon fonctionnement de l'association ou de brouiller son image, il doit en informer le bureau. Les membres doivent se comporter en toutes circonstances loyalement.

Être membre, c'est participer activement à la vie du club, être le plus possible présent aux rassemblements, expositions, bourses, événements petits et grands, locaux ou nationaux, organisés au cours de l'année et aider à leur organisation.

Les membres sont invités à apporter leur concours au développement du club et de ses activités.

2 - Les relations entre membres

Le tutoiement et la bise sont d'usage courant entre les membres. Personne ne doit pouvoir s'en indigner, pas plus que pour l'usage du vouvoiement ou du check hand. Un franc « Bonjour » ou un geste courtois sera toujours le bienvenu. Gardez le sourire et restez poli.

Les membres doivent faire preuve d'écoute, de tolérance et d'ouverture d'esprit.

Chacun vit sa passion comme il l'entend, il peut en débattre, sans chercher à imposer son point de vue.

Aucune atteinte portée par des gestes, des paroles ou des attitudes envers des membres ne sera tolérée. Les attaques personnelles, ou autres injures sont proscrites.

S'agissant de vivre et de défendre une passion, le mauvais esprit n'est pas admis.

Le club est là pour favoriser le partage d'expérience, pour que le plus grand nombre profite des connaissances et des opportunités apportées par chacun, petits et grands moments, instants de bonheur ou grosses galères, pour donner autant que recevoir.

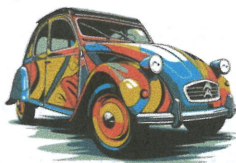
Les membres adhèrent par passion. Les professionnels de l'automobile et des métiers connexes sont les bienvenus mais en aucun cas, ils ne devront chercher à tirer un quelconque bénéfice commercial du fait de leur adhésion.

L'intégration des nouveaux est l'affaire de tous. Chacun doit veiller à ce que les nouveaux membres se sentent bien intégrés.

3 - Les relations entre les membres et l'extérieur

Les membres ont le devoir de donner une bonne représentation de la passion qui les réunit et de véhiculer une image positive du 2cv Club Varois au travers de leurs propos et comportements.

Les membres du bureau sont responsables de la communication externe (presse, TV, radio, partenaires...).



4 - Sorties, Manifestations et Voyages

L'activité du 2cv Club Varois est publique.

Lors des sorties et manifestations officielles, régionales ou nationales, les invitations sont ouvertes à tous les membres sans discrimination, sans passe-droit, dans le strict respect des règles et des règlements imposés à tous et connus de tous.

Des invités extérieurs peuvent se joindre à la manifestation dans la mesure des places disponibles, les adhérents demeurent prioritaires.

L'inscription aux sorties, aux manifestations ou aux voyages induit l'acceptation entière du programme prévu par l'organisateur.

Seul, l'organisateur ou le bureau est habilité à rentrer en contact avec les prestataires de service.

Les sorties organisées par les membres du 2cv Club Varois le sont sur la base du bénévolat, sans que les membres organisateurs ne puissent tirer de bénéfice financier de leur statut.

Les éventuelles remises accordées par les hôteliers, restaurateurs et autres sous-traitants doivent être répercutées sur la participation financière versée par chaque participant à l'événement ou sinon, profiter à la trésorerie du 2cv Club Varois.

Lors des sorties, un maître mot : **PRUDENCE.**

Le membre ne mettra pas sa sécurité ni la sécurité des autres participants en danger par un comportement inapproprié ou une conduite inadaptée. Le membre respectera le code de la route, la vitesse et les places de parking autorisées.

En ces occasions, les participants doivent veiller les uns sur les autres notamment :

- en s'assurant de leur capacité de pilotage en s'abstenant de consommer de l'alcool ou des stupéfiants et certains médicaments,
- en prenant soin de ne pas perdre ceux qui les suivent, et en les attendant,
- en cas de panne, de son véhicule ou de celui d'un autre participant, le signaler à l'organisateur,
- chercher de quelle manière on peut se rendre utile, voire de réparer si possible,
- en adaptant sa conduite en fonction de la qualité du revêtement et veiller à l'intégrité du véhicule qui suit en évitant les projections de gravillons et autres objets rencontrés sur la route,
- en se garant à distance raisonnable laissant libre l'ouverture des portes et du coffre,
- en respectant tous les autres usagers : piétons, cyclistes, motards, cavaliers, etc...,
- en veillant à la tranquillité des habitants des villages traversés et à l'image laissée par le 2cv Club Varois,
- en respectant la propreté des lieux de pique-nique utilisés.

En conclusion

Le 2CV Club Varois réunit une communauté de passionnés d'horizons et d'origines divers.

Il est et il doit rester d'abord et avant tout un lieu convivial de partage et d'échange.

La passion automobile nous réunit, pas nos différends.

Peu importe la couleur, la religion, l'origine ou le genre, chacun est le bienvenu.

Nous refusons toute forme de discrimination, d'insulte ou d'attitude irrespectueuse.

Notre objectif : partager notre passion dans la bonne humeur, le respect et la convivialité.

Les avantages du 2cv Club Varois proposés à ses membres, ses activités, son rayonnement, et l'ambiance qui y règne sont l'affaire de tous.

Ne vous demandez pas uniquement ce que le 2CV Club Varois peut faire pour vous, mais aussi ce que vous pouvez faire pour le 2cv Club Varois et ses membres !

Emile FIGHIERA
Président

Andrée BRIAN
Secrétaire

Guy VAUTIER
Vice-Président

Elyse DRAESE
Trésorier